

NOTE SUR L'ACCUEIL DES CHERCHEURS INVITES

2ème Campagne d'invitations 2024

Date limite de candidature : **15 mai 2024**

Comme chaque année la DRIP lance sa campagne d'invitation de chercheur.e.s étranger.e.s et doctorant.e.s affilié.e.s à une institution étrangère au sein des structures d'accueils des Unités de Recherche de l'Ined. Nous vous invitons à envoyer vos demandes d'accueil d'ici **le 15 mai 2024**, pour des séjours compris entre le 1^{er} janvier et le 31 décembre 2024.

Les accueils sans frais au cours de l'année seront traités au fil de l'eau par le Comité DRIP, et selon les capacités d'accueil des structures d'accueils des URs de l'Ined. Nous vous demandons toutefois d'utiliser le dossier d'invitation afin de nous faire connaître les enjeux et l'objet du séjour.

Principes de l'accueil

Bénéficiaires du programme

La Direction des relations et des partenariats finance des séjours de recherche à l'Ined pouvant aller de **15 jours minimum à 3 mois maximum**. Sont également considéré.e.s comme « chercheur.e.s étranger.e.s », les chercheur.e.s français.e.s affilié.e.s à un organisme étranger tant que cette affiliation est de longue durée.

Des accueils de longue durée ou sabbatiques (de 3 mois à 1 an) sont possibles mais la prise en charge de la Drip ne pourra excéder les 3 mois.

Objectifs des séjours DRIP

Les séjours financés par la DRIP répondent à deux objectifs : le soutien aux activités scientifiques des chercheur.e.s de l'établissement ; mais également la cohérence avec les objectifs institutionnels de l'Ined en matière de relations internationales, à savoir le développement de partenariats-cadres établis entre l'Ined et des institutions étrangères.

Par le biais de ces séjours, il s'agit d'appuyer le développement de projets de recherche et leur mise en œuvre par l'accueil de collègues étrangers participants à des projets communs, de valoriser l'utilisation de données ou d'activités de l'INED, d'accueillir des scientifiques qualifiés ou des jeunes chercheur.e.s pour forger des liens durables avec l'INED, de permettre à de nouveaux sujets/projets d'émerger ou d'organiser des formations pour des collègues étrangers...

Processus d'invitation

Nous vous rappelons qu'il s'agit d'un programme organisé **sur la base d'invitation des chercheur.es de l'Ined** à leurs collègues étrangers. La priorité sera donnée aux invitations émanant de chercheur.es permanents de l'Ined, qui sont effectivement sur place durant la période d'accueil du chercheur.e étranger. Les post-docs et chercheur.es associé.es peuvent soumettre des demandes mais ne seront pas prioritaires. **Les chercheur.es associé.es ou post-docs souhaitant inviter un.e collègue étranger.e doivent attester de leur présence à l'Ined** dans la section « remarque du chercheur.e invité.e » de la fiche invité.e. Les propositions soumises directement par les chercheur.e.s étranger.e.s à la Drip sans passer par un.e chercheur.e invitant.e seront transférées aux UR concernées.

Validation des séjours

Une fois la liste des demandes établies, le comité de sélection¹ se prononcera sur l'éligibilité de la demande.

Quelques critères sont essentiels dans la validation des séjours :

- le nombre de séjours déjà effectués à l'Ined : en règle générale, nous limiterons la prise en charge de l'accueil pour les chercheur.e.s ayant déjà bénéficié de deux séjours pris en charge au cours des quatre dernières années ;
- le temps de présence des chercheur.es accueillant durant le séjour du chercheur.e accueill.ei ;
- l'inscription du séjour dans le cadre d'un partenariat-cadre de l'Ined avec l'organisme de rattachement du chercheur.e invité.e ;
- l'utilisation de données d'enquêtes de l'Ined par le chercheur.e invité.e.

Mise en œuvre

Quelles durées de séjour ?

Les séjours de 15 jours à 3 mois : l'appui financier passe par un forfait calculé sur la base d'un montant minimal de 1 600 euros, au prorata temporis, et limité à 2 560 €/mois. La prise en charge de l'Ined ne pourra excéder les 7680 € (90 jours).

Des séjours d'une durée supérieure à 3 mois et jusqu'à 12 mois sont possibles mais la prise en charge financière par l'Ined est plafonnée à 3 mois. Toutefois, l'accès au restaurant d'entreprise est garanti pour toute la durée du séjour. Nous vous rappelons qu'en dehors des financements octroyés par la Drip, il existe également des financements extérieurs sur appel d'offre.

Les séjours « sans frais pour la Drip » : les accueils sans frais seront traités au fil de l'eau. Toutefois, nous vous demandons d'utiliser le dossier de candidature pour nous faire connaître les enjeux et l'objet du séjour. Les accueils se font alors dans la limite des capacités d'accueil de l'Ined.

Versement du forfait de séjour

Autant que possible, le système d'EJ via PEP sera utilisé à la place des bourses Campus France. **Dans des cas exceptionnels et justifiés**, la Drip procédera au paiement du forfait séjour par le biais de Campus France (pas de compte en banque, frais de transfert et durée des transferts trop importants...).

Transport :

¹ Le comité DRIP est constitué de : des représentants de la DRIP (Sandrine Dauphin, Léa Boursset, Thomas Wiest) ; un représentant de la Direction (Aline Désesquelles); un représentant connaissant bien le contexte international en démographie (Paul Monet de l'IUSSP) ; deux représentants de la recherche (Valentine Becquet, Wilfried Rault) et le ou la chargée des affaires doctorales pour avis sur les dossiers des doctorants (Émilie Counil).

La Drip s'efforcera de prendre en charge les frais de transport internationaux **des doctorant.e.s étranger.e.s ainsi que des chercheur.e.s issus de pays dits « à faibles revenus »**. Ils seront plafonnés dans une fourchette située entre 250 € à 1 000 € selon la provenance. Aucun frais de transport local ne sera remboursé. Le financement du voyage par des projets de recherche de l'Ined reste possible.

A qui faire la demande ?

Le programme d'accueil des chercheurs invités est géré par la cellule accueils et mobilités de la Drip. Les demandes d'information et les documents sont à envoyer à l'adresse drip@ined.fr.

Annexe administrative

Documents à fournir au moment de la demande :

- ∞ La fiche invité(e) Drip (version française ou anglaise)
- ∞ 1 Curriculum Vitae
- ∞ La copie des derniers diplômes obtenus pour les chercheur.e.s et doctorant.e.s ayant besoin d'un visa et une copie du passeport
- ∞ Pour les chercheur.e.s faisant une demande de financement : le formulaire d'enregistrement d'agent complété accompagné d'un rib ou tout autre document bancaire mentionnant le nom du/de la détenteur.rice du compte, numéro de compte, IBAN et code BIC/SWIFT
- ∞ Pour les doctorant.e.s : les 2 lettres de motivation (une lettre de motivation du/de la tuteur.rice Ined et une lettre du/de la directeur.rice de thèse de l'institut de provenance)

Documents à fournir une fois le séjour accepté : Tous les chercheurs pris en charge ou non doivent fournir les documents suivants :

- ∞ 1 copie du billet d'avion
- ∞ 1 copie du visa (pour les non européens)
- ∞ 1 attestation d'assurance couvrant : responsabilité individuelle, santé, rapatriement, décès

Dans les cas exceptionnels où l'Ined passera par Campus France, l'assurance sera couverte par le prestataire. Une attestation d'assurance devra être demandée à Campus France et remise au/à la chercheur.e en bénéficiant.

Conditions de remboursement :

Pour bénéficier de la prise en charge, il est impératif de soumettre à la DRIP

- ∞ 1 justificatif d'hébergement hôtelier payant original
- ∞ 1 copie du billet de transport même si ce dernier n'est pas pris en charge
- ∞ Un rapport d'activité en fin de séjour

Hébergement:

La Drip n'effectue pas la recherche de logement mais envoie une liste indicative de solutions d'hébergement à Paris et en région parisienne, si besoin. Le/la chercheur.e effectue lui-même ses recherches de logement, sa réservation et le paiement.

Toutefois, grâce à la Maison des chercheurs, le Campus Condorcet propose aux chercheur.e.s invité.e.s (français.e.s et étranger.e.s) par ses établissements membres un service d'accueil

jusqu'à 6 mois, ainsi qu'à leur famille.

La Drip est chargée de la mise en relation avec le prestataire de Condorcet.

La réservation définitive ainsi que le paiement des logements s'effectueront par le/la chercheur.e invité.e directement sur le portail du Campus.

Idéalement situé juste derrière le Centre de colloques et à deux pas de la station de métro Front populaire, la Maison des chercheurs comprend 88 logements de la studette au F3. Sont également disponibles une bagagerie, une laverie et un point d'accueil (ouvert du lundi au samedi de 7 h à 21 h), afin d'accueillir les chercheurs invités dans les meilleures conditions.

Ces derniers peuvent également profiter des salons et de la terrasse extérieure du Faculty club où un service continu avec bar, petit-déjeuner et snacking leur est proposé de 7 h à 21 h. Espace de convivialité, il accueille aussi bien les événements privés du Campus, que les chercheurs désirant s'y détendre ou y faire du coworking.

Conditions d'accueil

Bureaux

Les assistantes de recherche de l'Ined sont responsables de l'attribution des bureaux des chercheurs invités.

Accès au bâtiment

Un badge permettant l'accès au bâtiment est alloué pour tous les séjours.

Restauration

Le badge permet également l'accès au restaurant administratif de l'Ined. Mettre un mot sur les tarifs, notamment ceux des doctorants

Accès aux services

Durant leur séjour, les chercheur.e.s invité.e.s bénéficient de l'accès aux services de l'Ined au même titre que les chercheurs de l'Institut.

Ceci inclut l'accès aux :

- Formations et séminaires du service des Méthodes Statistiques, du service Informatique et du service des Enquêtes – dans la limite des places disponibles,
- Bases de données documentaires en ligne,
- Programmes d'analyse statistique - dans la limite des disponibilités de licences et sous réserve d'en avoir été informé via la fiche d'accueil,
- À la bibliothèque du Campus Condorcet (Humathèque).

Participation aux activités scientifiques de l'Ined

Un effort de coordination sera entrepris pour mieux intégrer les chercheur.e.s accueilli.e.s à la vie de l'Ined.

Grâce à la fiche d'accueil, la DRIP prendra connaissance des propositions de communication émanant des chercheurs invités, les communiquera à l'assistante de recherche de l'UR dont le chercheur étranger dépendra afin de les introduire dans les différents forums de discussion scientifique de l'institut :

- les Lundis de l'INED
- les séminaires scientifiques organisés au sein des unités de recherche
- les séminaires des doctorants
-